

www.e-rara.ch

Recherches géographiques et critiques sur le livre 'De mensura orbis terrae', composé en Irlande, au commencement du neuvième siècle par Dicuil

**Letronne, Antoine Jean
Deicola**

Paris, 1814

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 31687

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-72487>

Prolégomènes

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

RECHERCHES SUR DICUIL.

PROLÉGOMÈNES.

AVANT de m'occuper de la restitution du texte de Dicuil, je dois entrer dans quelques détails préliminaires sur l'Auteur, pour indiquer les principaux caractères d'utilité que peuvent offrir et son ouvrage, et par conséquent les recherches dont il est l'objet.

§. I. Patrie et siècle de l'Auteur. — Nouveaux faits relatifs à l'histoire du canal de Suez. — Conséquence à en tirer pour l'âge de Dicuil.

Dicuil a pris soin de nous apprendre lui-même que l'Irlande est sa patrie; il dit dans un endroit de son ouvrage : *Circùm NOSTRAM Hiberniam* (1); et dans un autre : *Ex NOSTRA Scottiâ* (2). Cette synonymie des mots *Hibernia* et *Scottia* est une nouvelle preuve que, dans le moyen âge, le mot *Scottia* ne désignait que l'Irlande. En effet il n'a

(1) D. VII, 2. 1. (2) *Id.*, *ib.* 3.

point d'autre sens dans Alcuin, Alfred, Beda, Eginhard (1); et ce n'est guères que sous le règne de Malcolm II que l'Ecosse commence à prendre ce nom : du moins n'a-t-on pu trouver aucun acte authentique qui prouve le contraire (2).

Quant à l'époque où il florissait, Dicuil la détermine clairement en disant que son ouvrage a été composé dans l'été de l'année 825 (3); et cependant cette date si précise ne suffit pas encore pour nous faire connaître au juste à quel personnage nous devons attribuer le livre de *Mensurâ terræ*.

En effet le nom de *Dicuil*, *Dicul*, ou *Dichull*, a été commun à plusieurs moines et religieux de l'Irlande : tels sont un disciple de saint Furse, qui florissait entre 640 et 650 (4), et écrivit des *Institutiones ad monachos* (5); un ermite qui mourut en 700, auteur d'Exhortations aux Saxons occidentaux (6); un abbé de Bosenham, petit lieu du comté de Sussex, près de Chichester. Beda et l'auteur de la Vie de saint Wilfride

(1) *Ware's Antiq. of Ireland.*, c. I. Lond., 1705.

(2) *Pinkerton's Histor. of Scotland*, part. V, ch. 4, p. 227. (3) *Dicuil*, IX, 6. (4) *Colgan. Acta SS. Hiberniæ*, t. I, p. 92; t. II, p. 115. (5) *Dempster, Hist. eccles. Hibern.*, n^o. 368, p. 203. — *S. Fursæi Vita*, ap. *Bolland*, in *Januar.*, t. II, p. 40 A: au lieu de *Tidulla*, il faut lire *Diculla*. (6) *Dempster*, n^o. 406, p. 222.

PROLÉGOMÈNES.

en font mention (1); un autre, abbé de Cluain en Irlande, mort en 747; un abbé de Innis de Muredaich, en Connaught, mort en 871; un abbé de Kilmor, qui mourut vers 889; enfin un abbé de Pahlacht, mort on ne sait quand (2).

On voit qu'il y a de quoi choisir: malheureusement le choix n'est pas facile. Le seul personnage dont l'époque correspond avec celle de notre Dicuil, est l'abbé d'Innis Muredaich, mort en 871, c'est-à-dire 46 ans après la composition du traité de *Mensurâ terræ*. Mais, quoique cette date n'offre rien que de très-possible au premier coup d'œil, je crois avoir des raisons de penser qu'elle supposerait à notre auteur une excessive longévité. C'est ce que je vais essayer de démontrer en discutant un passage de Dicuil, qui ne contribue pas peu à éclaircir l'histoire du canal de communication entre le Nil et la mer Rouge.

Dicuil fait mention d'un voyage en Terre-Sainte exécuté par un moine nommé Fidelis (3). Cette narration, qu'il tenait de Fidelis lui-même, est extrêmement curieuse: on y remarque le ton de naïveté qu'on doit attendre d'un moine du neuvième siècle. Quelques-unes des circonstances qu'elle renferme peuvent avoir été altérées par la crédulité et

(1) Beda, ap. Cambden in Britannia, p. 197, ed. Angl.; et S. Wilfrid. Vit., ap. Bolland, in April., t. III, p. 305. C. (2) Colgan. l. l. (3) Dicuil. VI, 2. 1.

l'ignorance, mais le fond ne saurait être révoqué en doute, comme on le verra plus bas lorsque je rapprocherai de ces faits les relations des modernes.

Après une description des *greniers de Joseph*, c'est ainsi qu'il appelle les *pyramides*, notre pèlerin ajoute : *Deinceps intrantes* (scil. laïci et clerici) *in NAVES in Nilo flumine, usque ad introitum maris Rubri NAVIGAVERUNT* (1). Comme il est évidemment question ici du canal qui joignait le Nil à la mer Rouge et que les Arabes avaient rétabli, il s'ensuit que ce canal était encore navigable au commencement du neuvième siècle, époque à laquelle le moine Fidelis a dû exécuter son voyage. Mais ce fait est soumis à plus d'une difficulté.

On sait par les auteurs arabes, et l'on infère d'un

Tamen affirmans Fidelis frater meo magistro Suibneo narravit CORAM ME. MM. Walck. et Morelli lisent *fidelis frater*, c'est - à - dire, *un frère sur le récit duquel on peut compter*; et cela forme un très - bon sens. Je préfère cependant de lire *Fidelis* avec M. Boissonade. *Fidelis* est un nom propre qu'on rencontre souvent dans les *Acta Sanctorum* (*ap. Bolland., Febr. III, p. 147. F.-Mart. III, p. 907. F.-Jun. I, pp. 264. B. 3-6. D. 633. F. II., p. 666. A., etc.*) Le savant critique que je viens de citer m'a indiqué une inscription funéraire d'un chrétien nommé *Gentianus Fidelis* (*ap. Marin. Insc. alb., p. 37.*)

(1) *Dicuil., VI, 2. 6.*

passage de Ptolémée que l'empereur Adrien, qui parcourut l'Égypte dans la quinzième année de son règne (1), avait rétabli la communication des deux mers rouverte plus de trois siècles auparavant par Ptolémée Philadelphie. Cet empereur avait senti le vice du canal qui, sur une ligne navigable de 33 lieues, n'offrait que trois pieds de pente dans les circonstances les plus favorables, c'est-à-dire, lors des basses eaux de la mer Rouge et des hautes eaux du Nil (2); il remonta donc la prise d'eau jusqu'à Babylone : en augmentant la pente, il ajoutait beaucoup aux avantages du canal.

Mais ce canal d'Adrien a-t-il jamais servi à la navigation ? a-t-il même jamais été terminé ? Voilà ce que les hommes les plus éclairés, et les plus faits pour décider cette question, regardent comme très-douteux (3) : et il faut convenir que les preuves ont paru manquer jusqu'à présent. Je me hasarderai cependant à discuter deux passages sur lesquels on a passé trop légèrement ou qu'on n'a point connus, et qui, s'ils ne mettent pas la chose hors de doute, méritent au moins d'être combattus par des argumens positifs.

(1) *Barthélemi, sur la Mosaïque de Palestrine; Acad. des Inscr., t. XXX, p. 509.* (2) *Le Père, Mém. sur le canal des deux mers, ch. II, §. 3, p. 67; t. I. de la gr. Descr. de l'Égypte, état moderne.* (3) *Le Père, ib., Rozière, sur la Géogr. de l'Isthme, ch. V, p. 144, t. I. Antiquités, dans la même desc.*

Je n'insisterai pas sur le témoignage des auteurs arabes qui disent formellement que le canal d'Adrien avait servi à la navigation, et je conviendrai volontiers qu'ils ne sont pas à eux seuls une autorité suffisante.

Mais Lucien dit positivement qu'un jeune homme s'était rendu *par eau* d'Alexandrie à Clymas sur la mer Rouge : ΑΝΑΠΑΕΤΣΑΣ ὁ νεανίσκος εἰς Αἴγυπτον ἄχρι τῆς Κλύσματος, ΠΛΟΙΟΥ ἀναγομὲνα, ἐπέισθη καὶ αὐτὸς εἰς Ἰνδίαν πλεῦσαι (1). « Le jeune homme » s'étant embarqué, remonta le Nil et *navigua* » jusqu'à Clymas, etc. »

Quand il s'agit d'établir un fait historique sur un seul passage, il faut être bien sûr du sens rigoureux et incontestable qu'on doit y attacher. Or, s'il n'y avait que le mot ἀναπλεύσας, le sens pourrait, à la rigueur, être encore douteux, puisqu'on objecterait avec quelque raison que les Grecs ont dit πλεῖν, par catachrèse, d'un chemin de terre, comme ἰσθμὸς d'un bras de mer (2). C'est ainsi que dans les Alexipharmques de Nicandre πλόος est pour ὁδὸς ἢ πεζὴ, selon la remarque du scholiaste (3), et que Thucydide a employé le mot παραπλεῖν dans un sens transitif pour indiquer la route *par*

(1) *Lucian. in Pseudomant.*, §. 44, p. 250, t. II, Reitz. (2) *Vossius ad Arran. peripl. P. Eux.*, p. 149, ed. Gron. (3) *Gataker. in adversar. Miscell.*, ch. 18, p. 365. Il en cite d'autres exemples.

terre d'Éresse à Méthymne dans l'île de Lesbos (1). Mais les mots *πλοῖς ἀναγομένε* très-bien expliqués par Wesseling (2) lèvent toute espèce de difficulté, et il devient de la dernière évidence que Lucien a exprimé d'une manière extrêmement concise une idée qu'on peut rendre avec exactitude par cette paraphrase *ὁ δὲ νεανίσκος ἐπὶ πλοῖς ἀναπλεύσας μὲν ἀνὰ τὸν ποταμὸν ἐπὶ τὴν Βαβυλῶνα, εἶτα δὲ καταπλεύσας κατὰ τὴν διώρυγα ἄχρι τῆς Κλύσμαλος, ἐπίσθη κ. α. ε. Ι. π.*

Or, si Lucien a dit formellement qu'on allait *par eau* d'Alexandrie à Clysma, il a donc dit que le canal d'Adrien était navigable. Il faut remarquer à présent que Lucien est un auteur contemporain, puisqu'il florissait vers 160 à 170, comme l'a fort bien montré Henri Dodwell (3), dont l'opinion a été adoptée par M. de Sainte-Croix (4); et de plus, qu'il avait non seulement parcouru l'Égypte, mais encore qu'il y avait exercé pendant quelque temps une fonction assez importante, ainsi qu'il le dit lui-même (5). Ses paroles ont donc

(1) *Thucyd. VIII*, 23. Léon Allatius, Abresch, etc., changent *παρέπλει* en *παρέπεμπε* ou *παραπέμπει*, mais à tort : le rapprochement que je viens de faire suffit pour expliquer ce mot difficile. (2) *Wessel. ad Hierocl. Synecd.*, p. 728. Cf. *Gronov. ad Arrian. Anab. I. 3*, p. 9. (3) *H. Dodw. Diss. de Isidor. Char. ap. Geog. min.*, t. II, p. 62 sq. (4) *Mém. sur Adrien, Acad. des Inscr. t. XLIX*, p. 464. (5) *Lucian. pro merced. conduct.*, §. 12, p. 721, t. I. Je ne m'appuie pas d'un passage du

tout le poids qu'on peut exiger d'un témoignage historique.

Le passage de Lucien prouve assez bien déjà que le canal d'Adrien était navigable vers 160 de l'ère vulgaire. Mais il y a plus : un auteur qu'on ne s'attend peut-être pas à rencontrer ici, Grégoire de Tours, donnerait à penser que le canal était encore en activité au sixième siècle.

Cet historien, au commencement de son ouvrage, donne quelques renseignemens sur l'Égypte; puis il ajoute ces détails remarquables :
 « *super ripam verò ejus* (sc. Nili),
 » *non Babylonia de quâ suprâ meminimus* (1),
 » *sed Babylonia altera civitas* (scil. Fostath)
 » *collocatur, in quâ Joseph Horrea* (sc. pyra-
 » mides) *miro opere de lapidibus quadris et*
 » *cœmento ædificavit. antè dictus verò*
 » *fluvijs ab Oriente veniens* (2) *ad occidentalem*

Philopatris (§. 22, t. III, p. 610), attendu que ce morceau n'est probablement pas de Lucien.

(1) Le manuscrit de Corwey (*Corbeiensis*) de la B. J., écrit en caractères lombardiques, porte *memoravimus*.
 (2) *Ab Oriente veniens* est très-remarquable. Quoique l'opinion que le Nil vient de l'Inde soit fort ancienne, puisque Alexandre le crut un moment (*Arrian. Anab. VI, c. 1*), et que Lucain et Virgile n'ont pas dédaigné de le répéter dans leurs vers; cependant je crois reconnaître ici (comme dans tout le morceau) des traces qui décelent que ces renseignemens ont été puisés en Égypte;

» *plagam* (1) *versus* (scil. *usque ad*) *Rubrum*
 » *mare vadit*; *ab occidente* verò *stagnum sive*
 » *brachium de mari Rubro progreditur, vadit contra*
 » *Orientem, habens in longo millia circiter quin-*
 » *quaginta, in lato autem decem octo* (2); *in*

à la fin du cinquième siècle, ou au commencement du sixième; car c'est à cette époque que cette opinion paraît avoir eu le plus de partisans. Procope dit quelque part *Νεῖλος μὲν ἐξ Ἰνδῶν ἐπ' Αἰγύπτου φέρεσθαι* (*Ædific. V, 1, p. 109, B.*); et, selon le système de Cosmas indicopleustes, qui n'a peut-être fait que rédiger les idées cosmologiques enseignées dans les écoles du temps, le Phison, un des quatre fleuves du Paradis, et qui vient de l'Orient, n'est autre chose que le Nil. (*Cosm. indicopl. ap. Montfauc. in Bibl. nov. Patrum, t. II, p. 149, D.*)

(1) C'est-à-dire, *ad Heroopoliten sinum*; ce sont les mêmes expressions que celles de Dicuil: *Inde, in occidentali parte Rubri maris* (VI, 3, 7), par opposition avec le golfe d'Ailah qui est *orientalis pars R. m.*

(2) Il est ici question de l'extrémité supérieure du golfe de Suez, qui, à partir du débouquement de la vallée de l'Égarement, forme un bassin dont la côte occidentale court en effet du S. O. au N. E., jusqu'au port de Suez, dans une longueur de 20 lieues de 20 au degré, sur une largeur moyenne de 4 à 5 lieues; et c'est là le sens de *ab Occidente contra Orientem*. Ainsi, le passage de Grégoire est de la plus grande exactitude, et prouve que ces détails ont été fournis par un témoin *oculaire* qui, de Clysma, avait embrassé d'un coup d'œil tout ce bassin; car, vue de ce point, cette partie de la mer Rouge doit paraître former un bassin environné par la côte, excepté au Sud-Est.

» *hujus capite, Clyisma civitas œdificata est; non*
 » *propter fertilitatem loci, cum nihil sit plus fer-*
 » *tile; sed propter portum; quia naves ab Indiis*
 » *venientes, ibidem ob portûs opportunitatem*
 » *quiescunt; ibi comparatæ merces per totam*
 » *Ægyptum deportantur (1).* »

J'ai cité ce long passage dans toute son étendue, pour qu'on pût saisir le singulier rapport qui existe entre le récit du moine Fidelis dans Dicuil et les détails donnés par Grégoire de Tours; on aura remarqué surtout que les *pyramides* sont appelées dans l'un comme dans l'autre les *greniers de Joseph*: cette singulière dénomination existe dans l'*Etymologicum magnum* (2), ainsi que dans un passage de Benjamin de Tudela (3); et M. de Sacy observe que c'était une opinion commune en Egypte au neuvième siècle (4); Grégoire de Tours ajoute quelques détails sur la manière dont on mettait le *blé* dans l'énorme cavité de la pyramide.

Or, comme cette opinion a dû être répandue en Egypte par les premiers pèlerins, il n'est pas besoin d'insister sur d'autres circonstances du récit

(1) *Greg. Turon., I. 10. ap. D. Bouquet, t. II, p. 142.*

(2) *Etym. magn. voce πυραμ.* (3) *Benj. de Tudel., p. 202, ed. Lempereur, et apud Harris, in collect. of Voyages, t. I, p. 553, col. 2.* (4) *Recherch. sur le nom des Pyr. Mag. encycl., 6^e. ann., t. VI, p. 449.*

de Grégoire, pour avoir la presque certitude qu'il tenait tous ces renseignemens d'un de ces pèlerins qui, dès le quatrième siècle, dirigèrent leurs pas vers les lieux saints : la plupart manquaient rarement de passer en Egypte pour visiter les solitaires de la Thébaïde ; ils débarquaient à Tennes, remontaient le Nil, se rendaient par le canal sur les bords de la mer Rouge (1), afin de contempler le théâtre de la ruine de Pharaon, et parcouraient, avant de se rendre à Jérusalem, les lieux consacrés par le séjour de Moïse et des Israélites (2). Grégoire de Tours, né en 544, n'a écrit son histoire que vers 590. Il me paraît donc difficile de reculer le pèlerinage du moine voyageur au-delà de l'année 500, quelque jeune qu'on suppose Grégoire, et quelque âgé qu'on suppose le moine lorsque ce dernier a fait le récit de son voyage. Quand même on voudrait à la rigueur que Grégoire eût trouvé ce récit dans quelque relation de pèlerinage, semblable à celle que saint Adaman écrivit au septième siècle sous la dictée de saint Arculfe, je ne crois pas qu'en bonne critique on puisse tenir à faire remonter tous ces détails plus haut que la fin du cinquième siècle.

Tout cela posé, examinons la dernière partie

(1) *Ebn Zoulaq, cité par M. Langlès, Observ. sur Norden., t. III, p. 192.* (2) *Cf. Michaud, Hist. des Croisades, t. I, p. 486—520.*

du passage de Grégoire : nous y voyons que *le Nil va se jeter dans la mer Rouge*. Il est évident qu'ici Grégoire a passé sous silence à dessein ce qui regardait l'embouchure du Nil dans la Méditerranée, pour faire mention de ce qui l'avait le plus frappé ; savoir, qu'un bras du Nil se jette dans la mer Rouge.

Mais ce bras du Nil peut-il être autre chose que le *canal d'Adrien* ? Et le moyen de croire que dans un récit dont tous les traits portent le caractère d'une grande véracité, le voyageur aurait appelé ce canal un *bras du Nil*, s'il n'avait pas navigué dessus pour se rendre de Babylone à Clyma, comme Fidelis le fit 200 ans après ? car il ne faut pas perdre de vue que les récits de Grégoire de Tours et de Dicuil sont dans le fond exactement les mêmes.

Si l'on fait attention de plus que Clyma est représenté comme une station importante pour le commerce, comme l'entrepôt de toutes les marchandises venues de l'Inde et des côtes de l'Arabie, on apercevra une coïncidence singulière entre ce que ce passage permet d'inférer relativement à l'existence du canal, et ce qu'il dit positivement de la direction du commerce de la mer Rouge ; il résulterait de cet accord remarquable que les routes commerciales de Bérénice et de Myos-hormos, abandonnées ou du moins négligées peut-être à cause des brigands qui les infestaient, avaient été

successivement remplacées par la nouvelle route de Clycina à Babylone; ce qui avait engagé les empereurs à ne point laisser intercepter la communication rétablie par Adrien, et à entretenir avec soin un canal devenu désormais le lien unique qui joignait le commerce de la mer Rouge à celui de la Méditerranée.

Telle est au moins en dernier résultat la conséquence que l'on peut tirer des passages comparés de Lucien et de Grégoire de Tours, jusqu'à ce qu'on ait trouvé dans les manuscrits coptes ou arabes quelque fait positif, ou qu'on ait développé des vues nouvelles qui, en déterminant soit le degré de confiance que mérite le témoignage de Grégoire, soit la juste interprétation qu'il faut donner à ses paroles, confirment l'hypothèse qui vient d'être proposée, ou la détruisent sans retour.

En attendant, il est permis de conjecturer que le canal d'Adrien fut navigable au moins jusqu'au commencement du sixième siècle. Peut-être même l'a-t-il été plus long-temps; et le silence de Procope à cet égard serait un bien faible argument dans le cas où l'on voudrait en faire une objection. Car cet historien, dans le récit qu'il a fait des travaux de Justinien, n'a pas voulu parler de tout; et il ne s'est même attaché principalement qu'aux travaux des fortifications au moyen desquelles Justinien s'efforçait de prolonger l'exis-

tence d'un empire menacé de toutes parts. Il serait toutefois possible que, dès la fin du cinquième siècle, le canal eût été moins bien entretenu qu'au paravant, parce que les empereurs, obligés de faire face aux Barbares qui attaquaient l'empire du côté du Nord, avaient un peu négligé les provinces méridionales. Peu à peu les sables s'amoncelèrent, les détériorations augmentèrent de jour en jour; elles devinrent enfin si considérables, que le canal fut abandonné tout à fait au commencement du sixième siècle.

En 640, les Arabes entrent en Egypte. A peine Amrou ebn el Aas, général du calife Omar, avait-il achevé la conquête du pays, qu'une famine se déclare en Arabie; le calife demande des secours. Pour faciliter le transport des vivres, et en même temps afin d'établir une communication qui devenait indispensable pour l'avenir, Amrou songe à faire déblayer le canal d'Adrien. *En six mois*, les bateaux descendent du Nil dans la mer Rouge, dit un auteur arabe (1); témoignage positif qui ne contribue pas peu à appuyer tout ce qui a été dit plus haut sur l'état d'activité du canal dans le cinquième siècle : car

(1) *Al-Kendy*, cité par *Makrizy* dans un fragm. trad. par M. de Sacy (*ap. Larcher, trad. d'Hérod. II, 456*) et par M. Langlès. (*Eclairc. sur Norden III, et Notices des MSS. VI, 343.*)

cette prodigieuse rapidité avec laquelle une ligne de 33 lieues fut rendue navigable, inexplicable dans l'hypothèse que le canal d'Adrien n'aurait jamais été terminé, inexplicable encore quand on supposerait, d'après le passage de Lucien, qu'il avait servi très-peu de temps, devient d'une extrême probabilité si l'on admet que ce canal, entretenu et réparé soigneusement pendant quatre siècles, n'avait été abandonné aux sables du désert que depuis 120 à 130 ans.

Quoi qu'il en soit, le canal rétabli par Amroune fut pas long-temps en activité. Selon ebn Kadir, cité par Makrizy, ce fut le calife Abou Giafar-Almansor qui en fit définitivement combler l'entrée en 767, afin d'empêcher qu'on ne pût envoyer des vivres aux révoltés de la Mekke et de Medyne. C'est donc cette date qu'il s'agit de concilier avec le récit de Fidelis, auquel j'arrive enfin.

« Depuis 767, dit M. Langlès, l'histoire n'apprend pas qu'aucun souverain ait fait des tentatives pour rouvrir cette importante communication (1); » cependant on se rappelle que Fidelis prétend être descendu à la mer Rouge sur un bras du Nil. N'est-il pas assez remarquable de le voir naviguer sur un canal qui devait être comblé depuis 50 à 55 ans? Et, à moins de supposer qu'il ait inventé cette circonstance, on est porté

(1) Langlès sur Norden, III, 193.

à croire que le canal de Clyisma avait peut-être été rétabli par le successeur d'Almansor. Rien de plus commode que de sortir ainsi d'un pas difficile en niant tout sans examen. Mais, d'une part, on ne doit pas rejeter en cet endroit le rapport de Fidelis, lui qui s'est montré partout très-véridique, et, de l'autre, on ne peut se résoudre à penser que les écrivains orientaux qui ont écrit sur l'Égypte, aient pu oublier ou ignorer un fait de cette importance. La contradiction doit donc être expliquée d'une manière plus conforme aux règles d'une saine critique.

Voyons d'abord si l'on peut savoir *à priori* quel âge devait avoir Dicuil en 825. Il nous en fournit les moyens dans la description qu'il fait des îles du nord de l'Écosse; tous ces détails lui ont été communiqués, dit-il, par un moine, il y a *trente ans* (1). Pour que des faits assez indifférens en eux-mêmes frappent un homme au point qu'il se les rappelle exactement après un laps de *trente années*, il est à supposer que cet homme, et n'oublions pas qu'il s'agit d'un moine du neuvième siècle, avait déjà des connaissances étrangères aux études purement monastiques qui avaient occupé son enfance et les premières années de sa jeunesse. Dicuil devait donc avoir *au moins* vingt ans lorsque les religieux lui firent la description

(1) *Dicuil. VII, 3, 6.*

des îles de l'Écosse. Il en résulterait une preuve d'induction assez forte que Dicuïl avait *au moins* une cinquantaine d'années en 825 : on va voir qu'il était encore plus âgé.

Il dit que le récit de Fidelis avait été fait en présence de son maître *Suibneus*. Voilà une nouvelle circonstance qui pourrait être de quelque utilité dans la question présente, si, par malheur, les annales irlandaises ne nous laissaient pas encore ici, à l'égard de *Suibneus*, dans l'embarras du choix. Elles font mention de *vingt-quatre* personnages du nom de *Suibneus* ou *Suibhne*, qui ont vécu entre 654 et 1056.

Dans ce nombre on compte deux abbés morts, l'un en 767 (1), l'autre en 776 (2). Cette dernière date me paraît la plus propre à faire coïncider toutes les époques qu'il s'agit de concilier ; car l'année 776 n'est antérieure que de 49 ans à l'an 825.

Or, si nous supposons que Dicuïl, âgé d'environ vingt ans en 775, un an avant la mort de *Suibneus*, suivait encore les leçons de ce maître, comme son texte le laisse à penser, et que vers cette époque le moine Fidelis, revenu de son pèlerinage depuis une douzaine d'années en faisait le récit à *Suibneus* en présence de Dicuïl, on

(1) *Colgan, Act. SS. Hib., t. II, p. 500, col. 2.*

(2) *Id. ib., t. I, p. 57.*

parvient à se rendre compte de tout, et il s'ensuivrait en effet que le moine Fidelis avait parcouru l'Égypte entre 762 et 765, deux ou quatre ans avant la rupture définitive de la jonction des deux mers : ce qui lève toute difficulté relativement à ce point de chronologie, et dispense pleinement les écrivains orientaux du reproche d'ignorance dans l'histoire de leur propre pays.

Il en résulte alors que Dicuil devait avoir de 65 à 70 ans lorsqu'il songea à composer son ouvrage ; et l'on conviendra que rien ne s'oppose à cette conséquence, qui ne recule d'ailleurs que de quinze à dix-huit ans l'époque de la naissance de Dicuil, déterminée plus haut d'après ses propres paroles.

Il est donc extrêmement probable que notre auteur est né entre 755 et 760, c'est-à-dire, quinze à vingt ans avant la mort de Suibneus, arrivée en 776 : d'où il suit qu'aucune des dates mentionnées par les annales irlandaises ne saurait convenir à notre auteur ; car le Dicuil mort en 871 est le seul qui a paru avoir quelque rapport avec le nôtre : or cette date lui supposerait 110 à 115 ans d'existence ; et cette longévité, sans être d'une impossibilité physique, est au moins assez extraordinaire pour qu'on ne puisse consentir à l'admettre.

Mais on se souvient que les mêmes annales font mention d'un Dichullus, abbé de Pahlacht, dont elles ne fixent point l'époque. *Je présume,*

en conséquence, que cet abbé de Pahlacht est l'auteur de l'ouvrage de *Mensurâ orbis terræ*.

Je me suis donné beaucoup de peine pour bien peu de chose, puisque je n'ai pu arriver qu'à un résultat vague et même négatif; cependant je ne croirai pas avoir abusé de la patience de mes lecteurs, si le peu que j'ai dit de la personne de Dicuil pouvait engager les Irlandais à fouiller les curieuses archives de leur pays. J'aime à me flatter que ces perquisitions doivent conduire à quelque chose de mieux qu'à faire découvrir au juste dans quel couvent de l'Irlande un moine obscur végétait au neuvième siècle.

§. II. Ouvrage de Dicuil. — Plan suivi dans ces Recherches et dans la réimpression du texte.

IL paraît que Dicuil ayant eu communication d'un MS. renfermant un extrait des mesures de l'empire romain, prises sous Théodose, en tira celles qui lui paraissaient les plus intéressantes, et pour trouver un cadre dans lequel il pût les placer, il imagina d'extraire des passages plus ou moins longs de quelques auteurs qu'il avait sous les yeux, de Pline, Solin, Orose, Isidore de Séville, Priscien, et l'auteur de la Cosmographie (1), en y ajoutant quelques circonstances

(1) On verra dans mon second ouvrage ce que c'est que cette Cosmographie.

que lui fournirent des moines voyageurs. Il résulta de tous ces élémens hétérogènes, disposés sans critique et sans goût, une compilation assez mal digérée, où l'on trouve confondus pêle mêle des renseignemens qui appartiennent à la géographie de plusieurs siècles.

Mais cette compilation, quelque défectueuse qu'elle soit, n'en est pas moins un monument des plus précieux, comme on en jugera par les trois genres d'utilité qu'elle offre à la science.

1°. Les extraits de Pline, Solin, etc., étant textuels, offrent un point de comparaison très-important et peut-être unique pour la discussion de quelques passages de ces auteurs.

2°. Les relations que Dicuil tenait de voyageurs contemporains, quoique rapportées très-brièvement, suffisent pour jeter quelque lumière sur plusieurs points qui intéressent l'Égypte et les îles de l'Écosse.

3°. Les mesures des envoyés de Théodose (*missi Theodosii*), ainsi que plusieurs faits géographiques, dont on ne trouve aucune trace dans les monumens de l'antiquité, font naître des vues nouvelles sur un point de l'histoire littéraire et géographique du moyen âge.

On conviendra qu'il doit exister bien peu d'ouvrages inédits qui puissent offrir autant d'utilité; et l'on ne saurait s'étonner assez que Saumaise,

Isaac Vossius, Hardouin, Schœpflin (1), dont l'érudition était si vaste et le coup-d'œil si sûr, aient lu, extrait, comparé entre eux les passages les plus intéressans de Dicuil, et n'aient point aperçu de quelle importance pouvait être son ouvrage, soit pour la comparaison du texte de Pline, soit pour les considérations nouvelles auxquelles donne lieu l'examen approfondi de plusieurs parties de cette compilation.

Mais le texte de cet auteur est extrêmement corrompu dans toutes ses parties. Ces altérations viennent, soit du mauvais état des MSS. de Pline que Dicuil a consultés (2), soit de sa propre ignorance, soit de celle de ses copistes, ou plutôt elles viennent de toutes ces causes réunies. Il fallait donc avant tout tâcher de remonter à la source de ces altérations, et se servir tantôt des MSS. de Pline, Solin, Orose, etc., tantôt de la comparaison et de la discussion des faits qui appartiennent à la géographie des différens âges, pour parvenir à démêler les bonnes leçons à travers les modifications que l'ignorance ou l'incurie des copistes leur avait fait subir. C'était le seul moyen de réduire à leur juste valeur plusieurs dénominations nouvelles qui seraient venues augmenter la nomenclature de la science sans l'enrichir.

(1) *Schœpflin. ap. Scheyb ad T. P. Prolog., §. 2.* (2) *Dic.,*

On doit prévoir déjà ce qu'il fallait faire sur Dicuil, et ce que j'ai tâché d'exécuter autant que mes forces me l'ont permis. Mon travail comprend deux parties bien distinctes.

Dans la première, je traite du système à suivre dans l'orthographe de Dicuil. A cette question, aride en elle-même, je me suis efforcé de rattacher quelques vues qui m'ont semblé très-propres à servir de guide dans la restitution des textes géographiques, et que j'avais puisées dans l'examen comparatif des variantes non seulement de Dicuil, mais encore de Pline, de Pomponius Mela et de plusieurs autres auteurs latins.

Dans la seconde, je prends isolément et par ordre chaque passage difficile ou corrompu, en tâchant de l'expliquer ou de le rétablir d'après les principes développés dans la première partie. Cette partie a exigé des recherches assez étendues, puisque ce n'était que par le rapprochement méthodique de beaucoup de faits qu'il m'était permis d'arriver à des résultats satisfaisans. J'aurais pu écrire deux volumes in-8° à ce sujet; mais il m'a semblé préférable de supprimer tout ce qui regardait les points expliqués par d'autres, et de m'en tenir à ce que mon travail pouvait offrir de véritablement neuf. Voilà pourquoi je ne me suis arrêté aux passages de Pline et de Solin que quand il a fallu discuter des leçons fournies par les MSS. de Dicuil, et dire par conséquent ce

que n'avaient dit ni Saumaise ni Hardouin : ce qui m'a fourni les moyens de m'étendre un peu plus sur les faits géographiques qui ne m'ont pas semblé ou connus, ou suffisamment établis.

On sent qu'après avoir, d'une part, corrigé en entier l'orthographe de Dicuïl, de l'autre, rétabli une multitude de passages altérés, il ne me restait plus pour compléter mon ouvrage, qu'à publier le texte *corrigé*. C'était la conséquence naturelle, et, pour ainsi dire, la pièce justificative de mon travail.

Comme le texte de Dicuïl se compose de trois parties bien distinctes, 1°. des passages extraits des auteurs, 2°. des morceaux qu'il a écrits d'après ses propres idées ou d'après ce qu'il a entendu dire, 3°. des mesures de Théodose; la correction de ce texte nécessitait trois sortes de travaux tous différens.

1°. Les passages que j'ai pu retrouver ont été corrigés d'après les éditions et surtout les MSS. des auteurs auxquels ils appartiennent; mais toutes les fois que les MSS. de Dicuïl m'ont offert des variantes qui ne pouvaient se rattacher en aucune façon à la théorie des fautes des copistes, je les ai discutées pour savoir si elles méritaient la préférence sur celles que les éditeurs avaient reçues; et cet examen m'a fourni un bon nombre de leçons inédites et excellentes, que les éditeurs futurs de Plin. et de Solin feront

peut-être bien de recevoir dans le texte de ces auteurs.

2°. Les morceaux que Dicuïl a tirés de son propre fonds ont été religieusement conservés. Il ne m'a pas même paru nécessaire de faire des remarques sur la barbarie de son style ; car il est tout simple qu'un moine du neuvième siècle n'écrive pas comme Cicéron : je n'ai rien changé que dans les endroits où tout m'a prouvé qu'il y avait altération. Encore dans le petit nombre de corrections que je me suis permises, ai-je été beaucoup plus réservé que Saumaise, Vossius, Hardouin qui, en citant plusieurs passages de Dicuïl, ont traité notre auteur un peu cavalièrement, et l'ont corrigé ingénieusement, il est est vrai, mais le plus souvent sans utilité : et le peu qu'ils ont fait montre assez quelle libre carrière ils se seraient donnée, s'ils avaient entrepris une édition de Dicuïl.

J'ai eu de plus le soin de recueillir toutes les variantes même les plus insignifiantes qui existent dans les deux MSS. de la Bibliothèque impériale, et dans les fragmens extraits par MM. Morelli et Tozzetti des MSS. de Venise et de Florence (1). On aura donc, sauf les morceaux

(1) Les signes dont je me suis servi sont *A*, pour désigner le manuscrit du dixième siècle, coté 4806 ; — *B*, le MS. de Lamoignon, du quinzième siècle ; — *G*, le MS. de la bibliothèque Gaddiana, maintenant à la bibliothèque

que ces savans n'ont pas copiés, une idée exacte de l'état de dégradation d'où j'ai tâché de tirer cet auteur : les critiques en voyant les leçons des MSS. pourront juger avec connaissance de cause de la justesse ou du peu de fondement, de la nécessité ou de l'insuffisance de telle ou telle de mes corrections, et se servir de la comparaison des variantes pour en trouver une meilleure. Ainsi le texte que je donne est moins une édition qu'un essai qui offrira quelques secours à quiconque voudra se donner la peine d'en faire une, après avoir collationné en entier les deux MSS. dont je n'ai vu que des fragmens.

3°. Quant aux mesures de Théodose, je n'y ai point touché ici : cet article important trouvera sa place ailleurs.

C'est afin de faciliter la lecture de Dicuil, que j'ai divisé l'ouvrage par chapitres, paragraphes et segmens, quoique les MSS. n'offrent aucune division quelconque. Outre que cette division augmente la clarté en reposant l'attention de temps en temps, elle facilite les recherches et les citations. Voilà pourquoi Jacques Gronovius,

Laurentiane, et dont Targioni Tozzetti (*Relazioni d'alc. viaggi, t. IX, p. 165—174*) a transcrit d'assez longs passages ; — V, le MS. de Venise, extrait par M. Morelli (*Bibl. gr. et lat., p. 373 sq.*). Toutes les fois qu'une variante sera suivie de *codd*, cela voudra dire que la leçon du texte est une conjecture.

d'ailleurs fort mal disposé en faveur du P. Porcheron, n'a pas balancé, en publiant l'*Anonyme de Ravenne*, à admettre les divisions judicieuses au moyen desquelles ce savant respectable avait essayé de mettre quelque ordre dans cette effroyable rapsodie.

Malgré tous mes soins pour donner à mes conjectures la certitude morale nécessaire, il serait possible qu'on me trouvât encore quelquefois un peu hardi, et je ne m'en étonnerais pas. Dans un travail préparatoire du genre de celui-ci, il m'a semblé que le premier soin doit être de peser mûrement les raisons pour ou contre, et qu'ensuite on doit oser dire son avis, quand des motifs suffisans ont déterminé à telle ou telle opinion. Des recherches, faites de bonne foi, ne sont jamais entièrement perdues pour la science. Quelque hardie qu'elle paraisse, une conjecture, suffisamment autorisée, a toujours l'avantage, en signalant une difficulté inaperçue, d'appeler l'attention, d'éveiller la sagacité, et c'est ainsi que d'habiles critiques ont dû quelquefois une restitution ingénieuse aux efforts infructueux de leurs devanciers. Heureux encore celui qui, n'ayant pu arriver lui-même à la vérité, aura du moins, par ses recherches, indiqué la route qui devait y conduire!